Huitième année. — N° 354 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 19 JUIN 1915

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi de 10 heures à midi.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

ENCORE A PROPOS DE NOS RAPPORTS INTERNATIONAUX

Me voici bien étonnée de me retrouver, ce matin, ma plume de journaliste à la main! Les vieilles habitudes décidément se reprennent vite; qui a fait des articles, en fera.

C'est toujours la question de nos rapports internationaux féministes qui me travaille. J'ai, l'autre jour, exposé les raisons qui doivent, à mon avis, engager les conductrices de notre mouvement à persévérer dans la voie d'action silencieuse où elles se sont jusqu'ici engagées. Mon article s'adressait aussi à nos camarades étrangères. Aujourd'hui, je voudrais aborder un autre point, fort délicat, et c'est entre Françaises, cette fois surtout, que nous allons causer.

Je voudrais donner à nos amies du Conseil National, surtout peut-être à celles de l'Union pour le Suffrage des Femmes, un conseil qui au premier abord les surprendra sans doute, un conseil d'orgueil, ou plutôt de fierté. Je voudrais qu'elles fussent, à cette heure, très fières d'être Françaises, d'appartenir au pays que la mieux machinée des agressions meutrières a trouvé capable de résister; qui a puisé dans son génie inventif, dans son initiative et sa valeur, la force de suppléer à ce qui manquait, hélas! à son organisation, au pays qui s'est levé tout entier pour faire « la guerre à la guerre »; au pays le plus divisé, qui soudain s'est trouvé uni dès qu'il s'est agi de défendre son sol et la liberté des peuples. Ce pays, c'est celui qui institua l'égalité civile de tous les citoyens en 1789; qui, quelques années plus tôt, volait au secours de la jeune Amérique levée pour son indépendance. C'est le pays vers lequel, dès qu'il est question de droit et de lutte contre l'oppression, tous les peuples tournent les yeux. Avec quelle joie je sentis cela au Congrès de l'Alliance qui nous réunit à Stockholm en 1911! Les sympathies des Norvégiennes, des Danoises, des Finlandaises, des Bulgares qui venaient à nous, s'adressaient par-dessus nos têtes à la France, à la France de la Révolution et des Droits de l'Homme!

Eh bien! sans vouloir ici formuler une seule critique vis-à-vis du passé, je voudrais à l'avenir, voir nos représentantes et nos déléguées très imbues des idées et des sentiments que je viens d'exprimer. Qu'on me comprenne bien. Je ne leur demande, en aucune façon, de laisser là la courtoisie française, pour assumer je ne sais quel orgueil, ou quelle morgue, qui n'ajouterait rien à la grandeur qu'elles représentent : je leur demande simplement d'avoir une conscience assez vive de la valeur humaine incarnée par le génie français, pour que leur autorité morale en soit accrue.

C'est un fait que les Françaises sont entrées après les Américaines, les Anglaises et les Allemandes dans les organisations internationales : l'Alliance pour le Suffrage, présidée par une Américaine, fut fondée à Berlin. Or, dès notre entrée dans l'Alliance, nous avons été émerveillées par les capacités d'organisation de nos devancières, par le fonctionnement si bien ordonné, si hiérarchisé de ses comités superposés avec art. Ajoutez à cela les qualités d'action de la plupart des têtes (non couronnées) qui la conduisent, en particulier les qualités d'ordre, d'autorité, de charme de Mrs Chapmann-Catt qui lui permettent de présider avec succès les congrès bigarrés de plusieurs centaines de femmes. Nous sommes revenues, la plupart d'entre nous, toutes peut-être, pleines d'admiration pour ces aptitudes si différentes des nôtres, car nous tenons cela de notre race, d'admirer et d'aimer ce qui nous manque... un peu.

Or, je ne voudrais nullement ici diminuer la valeur de ces qualités d'action et d'organisation. Mais enfin, je ne voudrais pas que nous demeurassions éblouies au point de ne plus distinguer les nôtres. Savoir organiser, agir, est bon; savoir penser, voir juste, comprendre les idées et les sentiments divers, est bien aussi, mieux peut-être. Or, toutes les sollicitations, les appels en faveur de la paix, auxquels les Françaises ont jusqu'ici répondu par un noble refus, ne nous ont pas prouvé que ces dernières qualités, d'ordre psychologique, eussent été aussi généreusement dispensées par la Providence sur les terres du Nouveau Monde, que sur cette vieille terre gauloise où la civilisation latine féconda le génie celtique. Nous pouvons le regretter, mais s'il convient de ne point s'énorgueillir sottement des dons qu'on a reçus, il convient aussi de leur faire prendre leur place et jouer leur rôle dans le concert des qualités internationales.

Estimons les femmes d'action; ne nous pressons pas trop, parce qu'elles agissent au nom d'une idée simple (nous savons bien, nous autres propagandistes qui nous attaquons à *toutes* les questions, que celle du droit de vote est la plus simple, n'est-ce pas ?) de les considérer comme de grands politiques. Elles ne me paraissent pas, je l'avoue, avoir plus l'envergure d'un Mazarin, d'un Richelieu ou d'un Gambetta que cet excellent M. Wilson. Ne méprisons pas la pensée. Or, si nous avons peu de femmes d'Etat chez nous, nous avons en revanche des femmes de pensée. C'est une gloire qui en vaut, qui, peut-être, en passe une autre. Et voici que justement la figure de l'une d'elles s'évoque à cet instant devant mes yeux. Je ne crois pas qu'elle ait jamais prononcé beaucoup de discours, ni organisé de nombreux congrès. Héritière d'une autre femme de pensée, elle a institué en France un enseignement : l'enseignement professionnel féminin, et ouvert ainsi à notre génération la voie libératrice. Son esprit, incessamment actif, a étudié tous les problèmes sociaux qui nous absorbent aujourd'hui. Pour ma part, je n'ai pas encore émis dans un article ou dans un livre une idée qui me semblât un peu nouvelle, sans qu'elle m'ait dit : « Il y a trente ans, quarante ans que je pense cela, » et la satisfaction de me rencontrer avec son intelligence si ferme et si fine, fut plus vive que la mortification de mon amour-propre d'auteur. Par un choix heureux, doublement heureux aujourd'hui cette femme de pensée est la présidente de la section de la Paix de notre Conseil National. D'aucuns j'imagine, ont déjà reconnu Mlle Julie Toussaint.

Je ne nommerai qu'elle aujourd'hui. Son influence s'est déjà fait sentir. Nous espérons que toutes les féministes françaises auront à cœur, dans les circonstances délicates où elles peuvent se trouver, de rester fidèles à l'inspiration donnée par ce ferme esprit.

D'ailleurs, laissons-là toute personnalité (bien qu'il m'ait été doux de rendre hommage à cette grande initiatrice) ; apprenons à agir, mais n'oublions jamais que la pensée précède l'action. Nous avons reçu un héritage : augmentons-le, si nous pouvons, et faisons qu'on l'honore en nous. Restons Françaises, fières de l'être sans crainte, car nous en serons plus humains.

Louise Compain.

NOTES D'ACTUALITÉ

Chaussettes. — Il y a, dans l'arsenal des discussions, certains arguments classiques qui ne se démodent jamais : telle est l'apostrophe vengeresse, dite des chaussettes, avec laquelle on ferme la bouche des femmes en danger d'émancipation. C'est Molière qui l'a lancée :

« Que la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse »

Depuis, cette formule classique s'est banalisée dans l'expression triviale suivante : « Allez donc raccommoder vos chaussettes ». Nous savons tous — et toutes — quelle fortune fut la sienne et combien on en abusa dans les discussions privées ou publiques. Il me souvient de la façon charmante dont notre confrère Mme Pauline Rebour y répondait au cours de *notre* campagne électorale de mai 1914 — que cela paraît lointain!

Les événements actuels, semble-t-il, ont dû changer tout cela et on ne croit pas possible qu'il se trouve encore des grincheux pour envoyer les femmes de 1915, celles qui ont fait moisson, labours et semailles, celles qui partout où c'est possible, c'est-à-dire presque partout, remplacent les hommes partis au front, pour envoyer ces femmes-là raccommoder leurs chaussettes.

Quelles chaussettes, au surplus? Qu'elles en fassent, c'est beaucoup demander; elles y arrivent tout de même, justement parce qu'on ne le leur demande pas, mais les raccommoder, pour qui? Une employée du métro le remarquait excellemment l'autre jour dans une conversation surprise au vol.

— Je lui ai dit enfin, Monsieur, je voudrais bien... Il m'a répondu : « Allez raccommoder vos chaussettes ». Je lui ai dit : Mais je n'en ai pas, mon homme est parti...

Il est assez clair que cette réponse-là ne se fait qu'à celles qui deviennent gênantes, à celles qui demandent des situations — je ne dis pas des faveurs, — qui gêneraient beaucoup de gros et de petits messieurs. Il y a des métiers, par exemple, auxquels elles ne doivent pas toucher sous peine de s'entendre dire : Allez raccommoder vos chaussettes. La boulangerie est du nombre et *même* la pâtisserie, profession que personne n'ose déclarer, pourtant, anti-féminine! J'en ai eu la preuve au cours de mon enquête sur la boulangerie parisienne pendant la guerre.

Est-il besoin de dire que ce sont des métiers avantageux que ceux là ? et que personne ne songe à dire aux balayeuses municipales, aux porteuses de pain, aux maraîchères ou aux vachères du ravitaillement : « De grâce, mesdames, allez donc raccommoder vos chaussettes! »

Odette Bussard.

Journal d'une Française en Italie aux jours décisifs

Une amie de La Française, *fixée à Florence par les fonctions de son mari et qui n'a cessé de s'intéresser depuis la guerre aux mouvements de l'âme italienne, nous adresse ces vivantes notes où se révèle un esprit aussi fin que judicieux.*

Florence, dimanche, 9 mai.

L'heure est proche. A-t-elle déjà sonné? la décision est-elle prise? Dehors, d'immenses affiches annoncent que l'ultimatum de l'Italie à l'Autriche sera signifié demain.

On vit en suspens. Chaque cri de journal fait tressaillir. Dans les rues, dans les trams, on se croise, on s'aborde avec la même interrogation dans le regard, la même émotion dans la poignée de mains.

Déjà la mobilisation est pour ainsi dire faite. Les hommes ont peu à peu quitté les ateliers, les faubourgs, les campagnes. Ils ont été rappelés, classe après classe, par convocations individuelles.

Etant donné l'officielle incertitude de la décision définitive, on ne pouvait faire autrement. Mais le cœur se serre quand la nuit, le sifflet d'une locomotive traverse le silence, suivi de la lourde et lointaine rumeur d'une longue file de wagons. Car, on le sait, ce sont les hommes qu'on emmène ainsi. Pour ceux-là il n'y a pas même le réconfort de ces glorieux départs de troupes, parmi les acclamations, les souhaits de victoire, les adieux vaillants de ceux qui restent, et qui se font braves, eux aussi, de toutes leurs forces. Ils ont un soir quitté leur maison pour la caserne, ignorant leur sort du lendemain. Puis on apprend chez eux qu'ils sont « partis ». Et dans les foyers, les femmes, les yeux rougis et la voix rauque, répètent : « Dunque è proprio vero che *ci sarà* », « donc c'est vraiment vrai qu'on va *la faire*? »

On en parle depuis si longtemps, de cette guerre, depuis tant de mois elle plane, vague et tragique menace sur la vie de la nation, que le peuple même disait qu'il faudrait bien y arriver. Mais on s'était aussi habitué à y croire sans y croire. Maintenant la sensation de la réalité imminente s'est emparée de tous, et les femmes cessent d'espérer. Cesser d'espérer alors que cependant l'incertitude persiste...

Jamais le petit peuple d'une nation n'a, je crois, été mis à si dure épreuve. Un peuple brusquement attaqué se lève tout entier, d'un seul mouvement, pour chasser l'envahisseur. Un peuple menacé dans sa vie, dans son honneur, est tout entier parcouru du grand frémissement d'où jaillissent les forces nécessaires. Mais se rendra-t-on jamais compte au dehors du prodigieux acte d'idéalisme que ce peuple d'Italie, si rarement compris, se prépare à accomplir demain, de par sa libre volonté, car si la masse ne peut pas forcer son gouvernement à faire la guerre, elle ne saurait dans un pays aussi foncièrement démocratique y être entraînée contre sa volonté. Acte d'idéalisme et de foi. On ne le répètera jamais trop.

Sans doute, les revendications nationales ont leur part dans cette acceptation de la guerre. Mais cela n'aurait pu suffire. Et pour une raison bien simple. *C'est que le peuple est dans l'impossibilité absolue de se faire une idée nette et raisonnée de l'intérêt qu'il y a pour l'Italie à marcher avec les alliés de demain plutôt qu'avec les alliés d'hier*, à négocier avec les uns plutôt qu'avec les autres. Comment pourrait-il se reconnaître parmi l'invraisemblable accumulation de nouvelles différentes, de documents contradictoires, d'affirmations, de réfutations dont on l'accable de tous les côtés depuis dix mois? Il faut avoir vécu ici pour se rendre compte que j'affirme là une vérité évidente... et qu'on commet une lourde erreur, voisine de l'injustice, en s'imaginant que le peuple italien puisse avoir même actuellement la certitude *raisonnée* que la victoire sera de notre côté. Certes il en est persuadé, mais c'est encore un acte de foi.

Rester l'allié de l'Allemagne signifie pour lui la neutralité, la sécurité, la vie qui continuerait presque normale, à l'abri des sinistres horreurs de cette guerre, à l'abri des actes de barbarie sauvage dont l'imagination populaire a pu se repaître pendant ces mois d'attente. Et pourtant, demain, il se battra à nos côtés.

C'est que de tout ce qu'ils ont lu, de tout ce qu'on leur a dit, de tout ce qu'ils ont compris, quand la raison et le jugement étaient dans l'impossibilité de décider de l'exacte vérité des faits, de l'exact intérêt politique de l'Italie, un sentiment profond de révolte s'est élevé qui a fait justice de toute argumentation. Aucune parole ne vaut contre certaines vérités : les Allemands ont violé la neutralité de la Belgique et s'y sont conduits en barbares. De domination allemande, le peuple italien ne veut plus. Ce n'est plus « A bas l'Autriche » que l'on crie dans les rues; c'est « A bas l'Allemagne ». Si, d'un puissant coup d'épaules, le pays va rejeter demain les offres de ses ex-alliés pour aller au devant de cette guerre, dont il n'ignore ni la difficulté, ni la durée possible, c'est véritablement pour combattre l'ennemie commune de l'idéal de justice, d'indépendance et de liberté pour lequel déjà le sang de France et d'Italie fut mêlé sur le champ de bataille.

Mardi, 11, soir.

Ai-je chanté trop tôt victoire?

La rentrée en scène de Giolitti jette l'alarme dans tous les cœurs. Ma conscience s'obstine! Mais c'est une épreuve cruelle pour la population, pour les mères, pour les femmes que cette espérance réanimée tout à coup...

Vendredi, 14, 8 heures matin.

La démission du ministère vient de tomber comme un coup de massue sur le pays.

Mais le vent de l'émeute s'est levé. Le peuple qui, hier, acceptait la guerre, aujourd'hui la voudra. Voici, parti de l'intérieur même du pays, l'attentat à l'honneur national qui va réveiller toutes les énergies indécises. Si, ce soir, le roi n'a pas remis à Salandra le soin de former un ministère, un vrai ministère de défense nationale : c'est la guerre civile...

10 heures matin.

Un groupe de collégiens, amis de mon fils, fait irruption chez moi. On vient de fermer les écoles. Les proviseurs ont parcouru les classes, disant aux élèves que tout est suspendu devant la gravité de l'heure présente. Sur la porte des écoles, sur celle de l'Université, sur celle de nombreux magasins, on a apposé la petite plaque encadrée de noir « Fermé pour deuil national ». Des colonnes de manifestants circulent dans la ville. On craint des troubles graves. Le groupe des socialistes officiels a réquisitionné tous ses électeurs, et tout ce qui reste de neutralistes essayent de regagner la partie. La journée sera chaude.

4 heures.

Vers midi, les manifestants se sont dispersés. Mais l'animation des grands jours de bataille subsiste : on guette l'arrivée des journaux de Rome. L'anxiété semble croître d'heure en heure. Dans les restaurants, sévit un silence extraordinaire. On parle bas à toutes les tables. Nous allons dans un restaurant populaire; ce silence est impressionnant. Le jeune garçon qui nous sert s'empresse sans bruit. « Gino, lui dit brusquement un de nos compagnons, êtes-vous giolittien? » Il s'arrête court, le feu au visage : « J'en aurais honte! »

Vers 2 heures, sur la grande place Victor-Emmanuel, à la terrasse des cafés, il y a foule. Et toujours ce même silence d'angoisse. Un jeune homme que je connais m'aperçoit et vient à nous. Il est blême. « Qu'est-ce que tout cela signifie? dit-il à mes compagnons des Français qu'il voit pour la première fois, nous sommes déshonorés! Si on donne le ministère à Giolitti, je quitte l'Italie. » Sa voix est altérée, il est bouleversé. C'est moi qui le calme. Depuis ce matin, ma première impression se confirme : Giolitti est vaincu d'avance. Pas un agent ne songe à s'opposer à l'exhibition de ces affiches de journaux où apparaissent en lettres énormes ces mots : *Giolitti complice de l'étranger, ennemi de la Patrie.* Arrêter ces affiches serait mettre le feu aux poudres.

10 heures soir.

Le roi a refusé la démission de Salandra!

Samedi, 22 mai, 7 heures soir.

Le décret de mobilisation générale paraît ce soir.

Demain, la déclaration de guerre sera faite.

Dans quelques jours, soldats de France et soldats d'Italie lutteront ensemble. Bientôt ils vaincront ensemble la grande victoire de la liberté...

— Eh bien, Madame, c'est à notre tour de partir! Et nous partons de grand cœur, vous savez...

Et le tout jeune officier qui, hier soir, au milieu du wagon plein de soldats, me serrait les mains au moment du départ, se retourna vers ses hommes « Pas vrai, les enfants? »

Un cri lui répondit unanime : « Vive la France! »

Et c'est avec une intense émotion que nous répondîmes : « Vive l'Italie! »

Fernande Luchaire-Dauriac.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE PAR LES FEMMES

La Croisade Française en Espagne

La *Croisade des femmes Françaises* vient de recevoir de Barcelone, où Mme Félix Juven était allée, au nom du Comité de la *Croisade*, faire des conférences de propagande française, la dépêche suivante.

« Au nom des Barcelonais amis de la France, j'ai l'honneur de vous adresser l'expression de l'admiration que nous inspirent les femmes françaises, dont Mme Juven nous a parlé avec tant d'éloquence et de cœur.

« GABRIGA MASSO »,
député de Barcelone

Ce que les chefs de Mlle X., maire de village, pensent de son action Les sentiments des féministes envers l'homme

Mlle X..., qui, âgée de 22 ans, remplit depuis dix mois les fonctions de maire dans un village français, a bien voulu répondre, on le sait, à notre demande de renseignements sur le rôle qu'elle tient. Sa lettre a fait le tour de la presse de Paris et des départements qui l'ont citée ou reproduite. Le nom de Mlle X... serait célèbre si elle nous avait autorisés à le révéler. Elle veut bien aujourd'hui nous communiquer quelques pièces officielles certifiant l'exactitude de ses dires et que nous publions à titre de documents utiles pour la cause des femmes.

•

à Mlle X...,

31 octobre 1914.

« Le Conseil municipal et M. le Sous-Préfet de... prient M. le Préfet de vous faire rester dans votre commune où votre présence, en l'absence du maire et de l'adjoint mobilisés, est indispensable pour la gestion comme secrétaire de mairie. Je vous serais obligé de vouloir bien invoquer cette raison auprès du comité de la Croix-Rouge de P... pour qu'il ne vous rappelle point dans cette ville, où il y a d'ailleurs un personnel d'infirmières en nombre élevé. »

L'Inspecteur d'Académie,

•••

Mlle X... ayant, un peu plus tard, demandé au sous-préfet si elle pouvait donner sa démission de secrétaire de mairie malgré le Conseil municipal, on lui répond :

à Mlle X...,

22 mars 1915.

« En droit, personne ne peut vous empêcher de donner votre démission de secrétaire de mairie; mais, en fait, permettez-moi de de faire appel à tout votre dévoûment et à tout votre patriotisme, en vous engageant vivement à ne pas quitter votre poste. L'insistance du Conseil municipal à vouloir vous conserver prouve qu'il est satisfait de vos services. Je ne puis que m'associer à lui pour vous prier de vouloir bien les continuer. »

Le Sous-Préfet,

•••

Enfin voici une missive du Sous-Préfet au conseiller municipal délégué qui, officiellement, fait fonction de maire puisque seul un « citoyen » peut signer des pièces officielles et que Mlle X..., n'est point « citoyenne. » Le rôle de ce délégué consiste exclusivement, dans la circonstance, à signer sans les comprendre les pièces que Mlle X... lui présente. Elle nous a conté de quelles difficultés l'inertie du Conseil municipal complique parfois sa tâche. La lettre ci-dessous donne pleinement raison à ses plaintes.

6 mai 1915.

Le Sous-Préfet de... à Monsieur le Conseiller municipal, faisant fonction de Maire à...,

« Mlle X..., institutrice et secrétaire de mairie à... est venue me faire part des ennuis et des difficultés qu'elle éprouve dans le concours si dévoué qu'elle apporte à la gestion communale.

En l'absence du maire et de l'adjoint qui accomplissent tous deux leur devoir envers la patrie, il vous appartient d'aider de toutes vos forces, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, votre jeune institutrice qui ne ménage aucuns soins, ni aucunes peines pour remplir au mieux des intérêts de votre commune et de vos concitoyens la lourde tâche qui lui incombe.

Je me plais à espérer que mon appel sera entendu et que vous voudrez bien seconder de votre mieux les efforts de Mlle X... »

Le Sous-Préfet,

•••

Notre confrère du *Figaro* qui signe « Le Liseur » et qui le premier a cité avec bienveillance la lettre de Mlle X... dans *La Française*, termine sa citation par ces lignes :

« Bien entendu, cette jeune fille est une féministe convaincue. C'est assez naturel, si elle juge les hommes d'après les conseillers municipaux de sa commune. »

Ce trait prouve que « Le Liseur » connaît mal le féminisme et les féministes — hélas, il n'est point le seul! — et qu'il croit encore que pour être féministe il faut mépriser les hommes. Nous prouverons le contraire, d'abord, en défendant, les conseillers municipaux de... qu'il traite, lui, avec un dédain superbe. On peut n'être point un sot et même exceller dans sa spécialité, et n'avoir aucune aptitude à l'administration des affaires publiques. Et je trouve même que MM. les conseillers de... donnent un exemple rare de probité, de spirituelle modestie, en osant se déclarer incapables d'un travail auquel rien ne les a préparés, tandis que tant d'hommes.... n'insistons pas. Mais, direz-vous, ils ont bien accepté d'être conseillers municipaux.... Qui peut nous assurer que si les femmes étaient éligibles, ils n'auraient pas de même cédé cet honneur et cette peine à celles qu'ils auraient reconnues plus aptes qu'eux à s'en charger? En vérité, ces conseillers sont au moins de braves gens et je ne vois point qu'ils puissent inspirer à personne le mépris du genre masculin. Même s'il en était ainsi, Mlle X... connaît — que « Le Liseur » y prenne garde — des hommes d'un autre modèle, ses chefs, par exemple, l'Inspecteur d'Académie, le Sous-Préfet, le Préfet... Faut-il donc croire, pour expliquer son féminisme, que ceux-là aussi lui paraissent inférieurs?

En réalité, les féministes ont, plus que personne, des raisons d'estimer l'homme : car ce sont les hommes d'élite qui, jusqu'ici, se sont unis à leurs efforts, c'est l'élite des hommes qu'elles fréquentent le plus et qu'elles connaissent le mieux. Seuls, les hommes à qui est interdite toute ambition de se montrer supérieurs par d'autres mérites que le fait d'être hommes s'accrochent éperdument à ce privilège. Et l'humilité de l'aveu qu'ils font ainsi leur vaut toute notre indulgence apitoyée. Un homme intelligent peut ne pas être encore féministe... Il le deviendra s'il veut réfléchir.

Celles qui méprisent les hommes, ce ne sont point les féministes offrant de les aider dans les hautes tâches si lourdes aux plus belles forces humaines; celles qui méprisent les hommes, ce sont les autres, celles qui font semblant de les croire des dieux, afin de les exploiter. Et les conseillers mu-

nicipaux de.... semblent l'avoir compris, eux villageois avisés qui ont élargi le précepte et qui veulent à défaut du vrai homme, la vraie femme dans la vraie place.

Jane Misme.

Les Héroïnes du Jour

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Mme Danré, fermière au Puiseux, près Moulin-sous-Touvent : s'est prodiguée du 13 au 20 septembre pour donner ses soins aux blessés français. Elle est allée elle même rechercher sous le feu des blessés, est restée auprès d'eux pendant le bombardement de sa ferme, donnant à tous l'exemple du courage, du sang froid.

(Ordre du 10 mai 1915.)

Mme Martin (Victorine), en religion sœur Auguste, de l'hôpital Saint-Charles, à Saint-Dié : a fait preuve depuis le début de la campagne, de l'abnégation et du dévouement les plus complets. Le 20 avril, l'hôpital étant soumis à un violent bombardement, et un obus ayant pénétré dans une salle en blessant un malade, s'est portée à son secours et a encouragé tous les malades à garder leur sang-froid, donnant elle-même l'exemple du plus beau calme.

CROIX ET MÉDAILLES

Le Journal officiel a publié l'inscription au tableau spécial de la médaille militaire avec traitement, pour prendre rang du 9 septembre 1914 :

Mme Mangé, receveuse des postes, télégraphes et téléphones :

« Pendant la journée du 7 septembre, a renseigné sur les mouvements et dispositions de l'ennemi et a continué même après l'occupation du village. »

Les Gagne-Pain de la Femme

Une pharmacienne engage les jeunes filles à suivre son exemple

Une de nos abonnées, féministe dévouée, qui arrive, nous dit-elle, à l'âge de la retraite, et habite une importante ville de province, nous écrit :

Conseillez comme profession la pharmacie.

Les études sont agréables et la profession est, je crois, une des meilleures pour femmes.

Je ne m'explique pas pourquoi si peu de dames la cultivent.

De vive voix je pourrais donner des détails édifiants, et, même, faire d'avantageuses propositions à une personne apte à me remplacer ; car, après la fin des hostilités, je désire me retirer des affaires. Je le puis. Je préférerai bien céder à une personne de mon sexe, si cela est possible ».

Nous donnerons le nom et l'adresse de la signataire aux lectrices qui nous le demanderont, en joignant un timbre à leur lettre.

Salaire égal

Le Syndicat général de la chemiserie lingerie nous communique l'ordre du jour suivant :

Considérant que le remplacement partiel ou total de la main-d'œuvre masculine par la main-d'œuvre féminine imposée par la guerre ne doit pas déterminer un fléchissement des salaires, émet le vœu :

Que le remplacement des hommes par des femmes ne soit admis que sur la base du principe « A travail égal, salaire égal. »

Considérant d'autre part que certains ouvroirs commettent des abus de nature à porter préjudice aux intérêts des travailleurs, émet également le vœu :

1° Que les subventions du Secours national ne puissent être accordées : *a*) aux ouvroirs qui, par suite de la réduction de leurs prix de revient obtenue grâce à des dons ou subventions, écoulent leurs produits à des prix dérisoires, incitant ainsi les fabricants habituels à diminuer les salaires pour soutenir la concurrence ; *b*) à ceux qui prennent plus de travail qu'ils ne peuvent en exécuter eux-mêmes et en sous-traitent une partie en faisant une retenue ; *c*) à ceux qui consentent à céder du travail à des entrepreneuses qui exploitent les ouvrières ;

2° Que, par contre, le Secours national soutienne les ateliers de chômage qui accordent le maximum de salaire à l'ouvrière.

Ouvrières exploitées

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

On constate en général à Paris, dans les maisons de couture, une reprise sensible des affaires ; les commissionnaires reviennent, font des commandes. Et les ordres particuliers commencent à se produire.

On peut donc compter sur un relèvement correspondant des salaires ouvriers, qui améliorera la situation des jeunes filles, des femmes que la mobilisation a laissées sans appui, et sans ressources suffisantes.

Nous avons reçu plusieurs plaintes, émanant du personnel de certaines maisons importantes de la place de Paris, à qui les conditions très réduites du début de la guerre sont maintenues malgré la reprise du mouvement. Nous faisons une enquête sur les cas visés. La solidarité entre les chefs d'industrie et leurs collaborateurs même les plus modestes est nécessaire aujourd'hui plus que jamais.

Concours

Dame employée des postes. — Date probable : septembre 1915. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.200 à 2.200 fr. — Avantages divers — Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée au Crédit Lyonnais. — Les concours ont lieu à une époque déterminée par les besoins du service, et d'ordinaire à l'approche de janvier et de juillet. — Age : 18 à 30 ans. Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée des postes. — Date probable : septembre 1915. — Age : 18 à 25 ans. — Traitement : 1.200 à 2.200 fr. — Avantages divers. — Aucun diplôme n'est exigé.

Commis de l'Assistance publique en Algérie. — Date probable : fin 1915. — Age : 18 à 30 ans. — Traitement : 1.550 à 3.000 fr. — Accès aux emplois supérieurs. — Aucun diplôme n'est exigé.

Les lecteurs qui ont besoin de renseignements au sujet d'un des emplois indiqués ci-dessus ou d'une carrière administrative quelconque peuvent s'adresser de notre part à MM. les Directeurs de l'*Ecole du Fonctionnaire*, 40, avenue Daumesnil, Paris.

Joindre un timbre de 0 fr. 10 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de *La Française*.

ÉCHOS

Le *Vorwaerts*, journal socialiste allemand, apprend au monde que la population totale de l'Allemagne s'élevait, au recensement de 1910, à 32.040.000 hommes, contre 32.880.000 femmes ; en ne comptant que les adultes, le nombre des femmes dépassait déjà alors d'un million celui des hommes. L'horrible massacre où les chefs du pangermanisme livrent la vie de leurs propres soldats n'est pas fait pour diminuer cette disproportion inquiétante pour les Gretchens à marier.

***

Pas de militaires dans la Croix-Rouge. — Une infirmière-major de la Croix-Rouge avait demandé si elle ne pouvait pas être assimilée à un soldat mobilisé, et bénéficier en conséquence du moratorium, afin de ne pas payer son loyer. Son avocat, Me Ch. Philippe, invoquait à l'appui de cette demande le fait que les infirmières de la Croix-Rouge ne sont pas libres de quitter volontairement leur service, et doivent se rendre dans des villes parfois très éloignées de leur résidence, où elles ont à se loger à leurs frais. M. Monier, juge de paix d'Asnières, jugeant en référé, a débouté la pétitionnaire, et a précisé dans une ordonnance qu'il est impossible d'assimiler à des militaires le personnel des sociétés d'assistance aux blessés.

***

Fantassine italienne. — On a rapatrié, à son grand chagrin, une institutrice qui s'était glissée, vêtue en fantassin, dans le train des mobilisés de Florence, avec l'espoir de combattre l'ennemi comme eux. Il y a heureusement d'autres manières de le combattre et de servir son pays, et la meilleure, pour une institutrice, consiste peut-être tout simplement à faire son devoir de tous les jours.

Sympathies de neutres et d'alliés

« L'adversité est la pierre de touche de l'amitié. »

Depuis dix mois que la France traverse les sombres heures de l'adversité, ses véritables amis, épris du même idéal de justice et de liberté, désireux de protester contre la barbarie teutonne, se sont groupés autour d'elle. Les uns, fiers de lutter avec elle jusqu'à la victoire définitive, lui ont offert leur bien le plus précieux : la vie. D'autres lui apportent, par leurs vœux et leurs offrandes, un réconfort moral et matériel qui permet d'atténuer les misères innombrables, fruits amers de la guerre. Parmi eux, il faut compter la Suisse, dont nos malheureux rapatriés d'Allemagne ne peuvent assez louer la bonté, la délicatesse, la générosité.

Il faut aussi signaler l'attitude de la petite France américaine, séparée depuis longtemps de la grande patrie, et qui a tenu à manifester à la race maternelle la fidélité de son souvenir et la force vivace de son amour. Il existe au Canada environ deux millions de Français qui n'ont rien oublié de l'histoire passée, qui parlent encore la pure langue de Racine et dont le cœur s'émeut toujours de la gloire ou de la souffrance de notre pays. En apprenant l'envahissement de la France, les plus vigoureux des Canadiens, heureux de voir unies dans une même cause leur ancienne et leur nouvelle patrie, ont demandé à servir sous le drapeau des alliés et sont, pour leurs frères français, de solides collaborateurs. En même temps, de généreuses Canadiennes se sont hâtées de réunir argent, provisions, vêtements, et de tout cœur elles ont adressé leurs offrandes au Comité du Secours national français.

Un de ces lots, destiné à Montpellier, vient d'y parvenir par l'intermédiaire du Secours national. Il est magnifique. Les vêtements ont été classés au Vestiaire des réfugiés organisé à la Préfecture. Mais ce qui rend cet envoi particulièrement précieux, ce sont les billets épinglés aux divers objets. L'âme canadienne s'y révèle tout entière dans sa fidélité séculaire et dans sa profonde affection ravivée aux heures d'angoisse.

Lisons ensemble quelques-uns de ces billets, aux signatures bien françaises.

Voici d'abord des vers inspirés au poète canadien Louis Fréchette :

Jadis, la France sur nos bords
Jeta la semence immortelle...

Puis un hommage plein de déférence : « A une Française, avec les sympathies et les meilleurs vœux d'une Canadienne française et en témoignage d'admiration pour les femmes qui ont donné à la France de si héroïques soldats... »

Voici des souvenirs communs : « D'une mère Canadienne française à une mère Française, en témoignage d'admiration et de sympathie : Vivent les deux Frances ! »

Et ces billets si simples et si émouvants : « Donné par une mère de famille canadienne pour une mère de famille française... A une fillette française, don d'une petite Canadienne française... »

Celles-ci veulent relever notre espérance : « De tout cœur nous sympathisons avec vous et prions pour la victoire de l'armée française... Un salut à la **France** ! Aux braves Français, courage et succès !... Envoi d'une Canadienne à une dame Française. Prenez courage. Au Canada tant de voix demandent la cessation de la guerre, le bon Dieu finira par se laisser toucher... Là-bas, bien loin, des frères canadiens vous admirent et prient Dieu de vous bénir... »

Celle-là affirme avec une conviction communicative : « La France triomphera ! » Restons-en sur cette bonne parole.

Oui, la France triomphera, car une nation qui a toujours respecté l'intégrité des peuples, qui, tout en défendant le droit de la justice, la liberté, a su se faire aimer, est une nation qui ne peut pas disparaître. Merci à nos sœurs canadiennes de nous avoir rappelé d'une manière si touchante que l'amour survit à l'absence et qu'il est plus fort que la force brutale.

Léa Bérard.

LES REMPLAÇANTES

L'envoyé spécial du *Matin*, dans ses enquêtes sur la « terre qui souffre », a recueilli ces témoignages :

D'un maraîcher de Seine-et-Oise :

« — Les femmes — nos femmes et nos filles — se sont montrées admirables. Elevées dans le métier, elles ont remplacé au pied levé les maris et les frères absents. »

D'un fermier de la Brie :

« — Ah ! ces paysannes, ces femmes de France, qui aiment la terre d'un amour profond, on ne fera jamais assez leur éloge. Depuis de longs mois, elles nous prêtent leur concours sans compter, s'astreignent aux dures besognes, et c'est beaucoup leur œuvre, si vous voyez aujourd'hui la campagne si belle... »

Au moment où se préparent la moisson et les vendanges, où la main-d'œuvre qui les assurera devient un problème angoissant, nous ne saurions trop renouveler l'appel que nous n'avons cessé d'adresser à nos lectrices : favorisez autant que vous le pourrez les travaux des femmes à la campagne. Il n'en est pas de plus nobles, il n'en est pas de plus utiles à la Patrie.

Pour celles que leur devoir et leur situation retiennent dans les villes, nous continuons à signaler les professions où les femmes se sont faites également les remplaçantes des hommes mobilisés :

Voici 5 nouvelles nominations, après les épreuves du concours du Ministère des Travaux Publics, pour des emplois dans les ponts et chaussées : Mlles Lafitte, Tonyères, Chavras, Rauzier, Mme Rouanet.

Le Ministère de la Guerre va faire appel à de nouvelles dames dactylographes pour remplacer les secrétaires versés dans le service armé.

Le Ministère des Postes et Télégraphes a décidé de confier l'intérim des facteurs receveurs mobilisés à leurs femmes, sous réserve de leur acceptation volontaire. Nous ne doutons pas que toutes celles qui le pourront se fassent un devoir impérieux de remplir ces fonctions.

Nous signalons un Comité établi 16, rue de Naples, et qui a à sa tête Mme F. Pallier, aviatrice. Ce Comité a déjà réuni les adhésions de nombreuses femmes sportives qui possèdent leur permis de conduire des autos et se sont engagées à accepter un service susceptible d'être militarisé.

Enfin, nous attirons spécialement l'attention de nos lectrices sur cette lettre du Dr Rochard au *New York Herald* :

« Nous, chefs de service, nous avons, outre nos salles ordinaires, de nouvelles salles pour les blessés militaires, et de plus une ou plusieurs ambulances dans Paris. Nous faisons ce que nous pouvons pour faire face à ces occupations multiples, mais encore faut-il que nous soyons aidés, car on ne peut pas opérer seul. Ajoutez à cela le service d'urgence de la nuit, et on peut se rendre compte de la disproportion qui existe entre ce qu'il y a à faire et ce dont on dispose pour le faire. »

***

Toutes les femmes ne peuvent être médecin chef, comme Mme Thyss Monod, dont nous parlons prochainement, mais toutes celles qui sont suffisamment robustes peuvent rendre des services dans les hôpitaux.

Au début de la guerre, il y avait trop d'infirmières ; maintenant les premières équipes, après dix mois de service, sont à bout de forces. Les candidates infirmières qui n'ont pu être acceptées dans les premiers mois peuvent s'offrir de nouveau.

Notre effort ne se lassera dans aucune branche de l'activité patriotique ; nous continuerons à aller bravement partout où nous serons utiles.

LE TRAVAIL DES FEMMES
AU
Conseil National des Femmes Françaises

La Section du Travail a eu la satisfaction d'enregistrer de nouveaux succès pendant ces deux dernières semaines.

Les conclusions du rapport présenté en son nom au Secours National furent, malgré la vive résistance de quelques-uns des membres de la commission, adoptées presque intégralement et vont servir de base au nouveau règlement des ouvroirs.

Mme Duchêne sera désormais appelée à prendre part aux travaux de la commission.

Ces conclusions ont également inspiré les vœux présentés par la Fédération d'organismes de travail au cours de la réunion des ouvroirs, présidée par MM. Mesureur et Appel.

D'autre part, les efforts de la Section en faveur du relèvement du prix de façon accordé par les intendances ont réussi à faire obtenir que le prix de 0 fr. 55, accordé précédemment pour la confection des caleçons et chemises militaires par l'intendance de Paris, soit porté à 0 fr. 60.

Actuellement, la Section étudie, de concert avec le Ministère du Travail, le moyen d'assurer l'efficacité du contrôle de l'application des réformes obtenues et vient à ce sujet d'émettre les vœux suivants :

Considérant que la plus grande partie des travaux de confection pour l'armée sont exécutés par des ouvrières travaillant à domicile ;

Considérant que, par suite, l'application des taux minima de salaire horaire, établis par les commissions mixtes constituées à cet effet ne peut être efficacement contrôlée que si tout contrat des intendances stipule, pour chaque article, un prix de façon assurant l'équivalence du salaire minimum horaire dû, aux termes du contrat, aux ouvrières chargées d'exécuter ces travaux ;

Considérant, d'autre part, que le nombre souvent très grand des intermédiaires et l'absence actuellement presque générale de toute indication de provenance ne permet pas aux contrôleurs d'établir à qui incombe la responsabilité du paiement du salaire minimum dû à l'ouvrière ;

Emet le vœu :

1° Que les commissions mixtes soient, le plus rapidement possible, conviées par les préfets à établir les prix de façon propres à assurer aux ouvrières, travaillant à domicile aux travaux de confection militaire, l'équivalence des salaires horaires minima fixés par ces commissions ;

2° Que le ministère de la Guerre, généralisant la mesure heureusement prise par l'Intendance de Paris, prescrive à toutes les intendances d'insérer, dans chaque marché, une clause imposant au commissionnaire l'obligation d'apposer, avant la remise des pièces coupées à l'ouvrière, et sur une pièce restant nécessairement dans la confection de chaque article, un timbre ou une marque pouvant permettre, quel que soit le nombre des intermédiaires, d'établir sans difficulté *l'origine de la commande* et les noms et adresse du soumissionnaire responsable du paiement du salaire minimum.

La Section s'est aussi préoccupée de l'introduction, provoquée par les conditions actuelles, des femmes dans de nouvelles professions, et considérant qu'il est nécessaire que toutes les mesures soient prises pour éviter que le remplacement partiel ou total de la main-d'œuvre masculine par la main-d'œuvre féminine ne détermine pas un fléchissement du niveau des salaires,

Elle a émis le vœu :

Que le remplacement des hommes par des femmes ne soit admis que sur la base du principe « *travail égal, salaire égal* ».

Enfin, prévoyant que de profondes transformations ne manqueront pas de s'opérer dans le travail par suite de la disparition de la main-d'œuvre allemande, de la raréfaction de la main-d'œuvre masculine et, d'autre part, du déplacement que pourra provoquer l'envahissement possible de certains emplois, jusqu'ici plus particulièrement réservés aux femmes, par les mutilés incapables d'exercer leur premier métier, elle a ouvert une enquête sur les professions vers lesquelles il conviendrait de diriger les femmes.

La Section du Travail serait heureuse que les branches provinciales veuillent bien lui apporter leur collaboration.

Déjà, en ce qui concerne la question des ouvroirs, des relations régulières se sont établies entre elle et la Section d'assistance et de prévoyance sociale ; les résolutions de chacune des deux sections ont été communiquées à l'autre et approuvées par elle, et les résultats obtenus ont prouvé l'utilité de cette coopération.

DEMANDES DE NUMÉROS

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien noter qu'à partir du 30 juin 1915, les exemplaires de « La Française » parus en 1914 seront vendus un franc l'exemplaire, comme le sont déjà ceux des années précédentes.

Jusqu'à cette date ils seront expédiés au prix de 0.10 en France et 0.15 à l'Etranger ; recommandation en plus 0.10 pour la France, 0.25 pour l'Etranger), pour les numéros parus jusqu'au 31 juillet 1914

Ceux parus depuis la guerre jusqu'au 31 décembre 1914, à raison de 0.25 pour la France, 0.30 pour l'Etranger.

Les numéros de 1915 demandés par poste valent 0.10 l'exemplaire, franco France, 0.15 franco Etranger.

Chronique des Œuvres et Institutions

Congrès de l'Humanité

Cette œuvre a tenu samedi une réunion sous la Présidence de M. Hersant, Mme de Lummen-Hersant et Mme Renooz y ont fait d'intéressantes communications. L'œuvre a mis à son programme l'étude des questions :

Par quels moyens pourrait-on réaliser les projets suivants :

a) Fondation d'écoles de causeries féministes.

b) Mutualités de femmes. — Projet pour la création de mutualités de femmes dans les environs de Paris, où l'air est pur et favorable à la santé.

c) Par quel moyen pratique pourra-t-on faire pénétrer l'espéranto dans certains groupes féministes et vice versa ?

d) Création d'écoles professionnelles pour jeunes filles ayant le diplôme de normalienne, en vue de former ouvrières, patronnes, cheffesses, directrices d'élite, et de permettre à ces professionnelles de posséder le minimum de culture.

A ces écoles seraient annexés des cours pour développer non seulement le cerveau, mais aussi la conscience et les forces physiques.

Les professions que la femme peut exercer avec succès et qui lui assureraient enfin de larges moyens d'existence, sont au nombre d'une centaine au moins.

LE THÉATRE

Comédie Royale. — La revue Viens-tu à *Tipperary*, de l'avis de tout le monde, est un grand succès. Ajoutons, et cela ne peut rien gâter, que le spectacle, du goût le plus sûr et du tact le plus parfait, peut être vu par tout le monde. Aussi, devant le succès grandissant de Viens-tu à *Tipperary*, la direction a décidé de donner tous les jours à partir d'aujourd'hui dimanche, le même spectacle en matinée et en soirée.

LES LIVRES

Civilisés contre Allemands, par Jean Finot

Ce livre, dont le titre constitue déjà à lui seul une hardiesse, est une belle manifestation d'un esprit libre et courageux, largement ouvert à toutes les questions politiques et morales, et qui a donné maintes preuves de sa clairvoyance. C'est en grande partie à M. Jean Finot que la France a dû de ne pas signer l'emprunt russe lors de la guerre russo-japonaise ; or, cette opération financière aurait pu entraîner des désastres terribles pour la Russie aussi bien que pour la France, et risquait de ruiner l'alliance franco-russe. Un des premiers aussi, le directeur de la *Revue* a deviné le péril allemand, pour l'Europe en général, pour la France en particulier, et l'impossibilité de la diminution des armements dans aucune nation, tant que l'Allemagne, haineux oiseau de proie, aiguisait ses serres à notre frontière. C'est l'Allemagne qui a imposé au monde ce qu'on peut appeler le cauchemar de la paix armée.

C'est elle, M. Finot le démontre par l'interprétation lumineusement logique de faits oubliés ou inconnus, qui fut la cause cachée de presque tous les conflits dont l'Europe s'ensanglanta depuis 1870. C'est l'Allemagne qui fit éclater la révolte des Boxers en Chine, et plus tard, par une dépêche renouvelée de celle d'Ems, excita les Boers contre les Anglais. Enfin, par une série de manœuvres louches et d'intrigues, et en usant de toutes les influences disponibles, elle détermina la guerre russo-japonaise, aventure où elle espérait précipiter, avec la Russie, la France et l'Angleterre. Elle dut éprouver déjà alors une série de désappointements.

Ayant reconnu de bonne heure dans le Kaiser ce qu'il appelle, d'après Lombroso, un mattoïde, mi-fou et mi-criminel, M. Jean Finot tremblait, dit-il « pour la paix internationale, ce trésor le plus sacré de l'humanité, confié à une conscience aussi fragile ».

Cette sorte de prescience dont l'auteur a fait preuve naguère peut donner confiance dans les conclusions du présent ouvrage. Or, elles sont très encourageantes. Ceux qui ne verraient dans la guerre actuelle qu'une lutte à mercî entre peuples qui se haïssent, une sorte de ruée de fauves pour la possession de territoires, ne pourraient que se sentir navrés de sa longueur et de l'incertitude de son issue. Mais comment en serait-il de même pour ceux qui comprennent qu'elle est bien davantage la lutte, non pas entre deux races, mais entre deux manières de penser, celle de la conscience contre la force matérielle, ou, plus généralement encore, la croisade du Bien contre le Mal ? Pour ces derniers, en effet, la victoire morale est déjà acquise et l'autre — que nous avons le droit et le devoir de vouloir également — doit la suivre inéluctablement. « Avant d'être vaincue par les armes, l'Allemagne se trouve d'ores et déjà moralement écrasée. Qui voudra désormais se fier à sa parole ou se lier à son égard par un traité quelconque ? Sa science elle-même, ses intellectuels, jusqu'à son Dieu, ne pourront plus inspirer à l'humanité, qu'une profonde aversion... Le culte de la force brutale a ruiné l'Allemagne moralement, *et c'est plus grave* que d'être ruinée matériellement.

Ce qui nous oppose aux Allemands, ce n'est pas, comme le croient des esprits bornés faciles à satisfaire par des clichés, une question de races. Le préjugé des races est une théorie allemande, par laquelle les Germains prétendent, à grands renforts d'arguments anthropologiques et de statistiques crâniennes, qu'ils sont eux-mêmes la première « race » du monde. Aussi « annexent-ils » tous les étrangers qui leur paraissent avoir quelque valeur. « Gounod n'était qu'un Gundiwald, de même que Diderot n'aurait été qu'un Tiétroth » Mais l'anthropologie ne peut rien prouver, étant elle-même imprécise. Comme le dit spirituellement M. Jean Finot « Si le patriotisme était lié à nos conceptions des races, il aurait fallu le modifier avec chaque nouvelle découverte des anthropologistes et des historiens ».

« Après tout, écrit-il plus loin, l'anthropologie la plus pointilleuse n'est pas en état de révéler les traits distinctifs qui sépareraient les Français et les Germains. Mais il y a l'âme... »

L'âme allemande, faussée, avilie par la servitude, est véritablement en régression. C'est un des leurs, Wigand, qui le constate avec douleur ; « Il faut reconnaître, écrit-il (citation Finot) que le peuple allemand, tout entier, sans excepter les plus farouches parmi ses démocrates, souffre d'un mal très grave, très profond et probablement incurable : le manque d'indépendance morale et comme un besoin absolu d'asservissement. Ce triste défaut du caractère allemand, ce mélange de platitude devant le supérieur et de morgue brutale à l'égard des humbles, n'est pas malheureusement assez sévèrement jugé, même par tous ceux qui comprennent ce qu'il a pour nous de dégradant ».

Telle est la nation qui prétend à posséder la terre.

Contre cette âme de proie, c'est bien le monde qui se dresse, c'est l'humanité. Les alliés ont conscience de la cause sainte pour laquelle ils combattent et ils n'ont garde de la perdre de vue. Toute défaillance morale, toute dérogation à notre idéal de justice, tout oubli du respect dû aux droits des petits peuples, retarderait ou rendrait précaire notre victoire. Car les violations de la loi morale ont toujours été en définitive les plus grosses fautes de tactique. Est-ce à nous, est-ce aux Belges que la barbarie teutonne a fait le plus de mal ? Non, c'est à l'Allemagne, désormais déchue, rayée de la civilisation, au ban de l'humanité.

Civilisés contre Allemands n'est ni une œuvre de haine, ni une œuvre de parti. Ce livre mérite une place dans la bibliothèque de chaque Français. Beaucoup seront heureux de voir exprimées, dans une langue souple, facile, toujours agréable, les idées qu'ils sont souvent forcés de renfermer en eux-mêmes, par crainte de polémiques inopportunes, alors qu'ici elles semblent indiscutables. Car M. Finot nous éclaire, vis-à-vis de nous-mêmes. Passionnés d'idées, nous paraissons quelquefois nous déchirer dans des querelles intérieures, alors qu'au fond nulle nation n'est plus une. La guerre a eu pour effet de révéler le rapprochement de tous les Français dans le commun amour de la patrie, et, ce qui est plus émouvant encore, le rapprochement de tous les « civilisés » dans le commun amour de la justice.

Alice Berthet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

L'Assemblée générale s'est tenue le 24 avril, sous la présidence de M. Paul Boyer, vice-président, en l'absence de M. Alexis Rostand, président, empêché par raisons de santé.

Après avoir entendu les rapports du Conseil, de la Commission permanente de Contrôle et des Commissaires, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1914, qui se soldent, après amortissement de toutes les créances douteuses et prélèvement d'une provision pour les éventualités dont il est encore impossible d'apprécier l'importance, par un bénéfice de Fr. 10.725.608,27, et a décidé la répartition de Fr. 25 par action, représentant l'intérêt statutaire de 5 %. Il ne sera procédé au paiement d'aucun coupon sur les parts de fondateur.

Le rapport du Conseil rappelle que, pendant le premier semestre de 1914, les affaires commerciales et les opérations de bourse subirent un certain ralentissement.

Durant cette période, le Comptoir prêta son concours au placement des obligations 4 % des Chemins de fer de l'Etat et de l'Emprunt Marocain 4 %, ainsi qu'à un grand nombre d'affaires industrielles françaises.

Il présenta également à sa clientèle les obligations Réunies des Chemins de fer Russes, les Emprunts Serbe, Hellénique et Ottoman 5 % 1914, opérations traitées en conformité des vues du Gouvernement Français.

En juillet, le Comptoir National apporta la coopération la plus complète à la souscription de l'Emprunt Français 3 1/2 %.

Lorsque la guerre devint imminente, le Comptoir, grâce à sa trésorerie liquide, put faire aisément face aux demandes de retraits de fonds qui se produisirent à ce moment.

Il appliqua cependant, comme toutes les autres banques, le Moratorium des Dépôts devenu nécessaire par suite des prorogations des effets de commerce, des opérations de bourse, etc. Mais il en tempéra la rigueur en devançant les décrets pour le relèvement de la quotité disponible des dépôts, notamment au moment où le Gouvernement procédait à l'émission des Bons de la Défense Nationale ; enfin, après avoir retiré la totalité de ses acceptations, il renonça volontairement, à partir du 31 décembre, à se prévaloir du Moratorium.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Choix d'une villégiature d'été

Malgré les préoccupations de l'heure présente, les familles qui ont des enfants, des malades, des convalescents, vont avoir à fixer leur choix sur une villégiature d'été.

Le séjour dans les villes d'eaux de l'intérieur et en particulier à la montagne est tout indiqué.

Le réseau P.-L.-M. offre une infinie variété de villes d'eaux réputées et de villégiatures en montagne dans les Alpes de Savoie et du Dauphiné, dans le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.

Les services automobiles créés par le P.-L.-M. en 1911 fonctionneront du 1er juillet au 15 septembre sur la route des Alpes (Briançon à Evian), dans le massif de la Grande Chartreuse, le Vercors, la Tarentaise, le Jura, ainsi qu'entre Issoire et Saint Nectaire (à partir du 15 juin).

Le nouveau Chalet Restaurant du P.-L.-M., construit au-dessus du col du Lautaret (2.106 m. d'altitude), en face du massif de la Meije ouvrira le 1er juillet.

De nombreuses combinaisons de billets à prix réduits sont offertes aux voyageurs.

Pens. fam. de 1er ordre p' dames dist. et cultiv. ayant un caractère sympathique et affable. Dans ces conditions, prix très avantageux.
Bureau *La Française*, A. B. H., 10. 1008

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 313-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-8.
Cafés — **Thés — Maté.**
Variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

J'OFFRE Conseils, Appui aux Familles, Avances sur successions et titres. Je facilite Prêts Hypothécaires et Vente d'immeubles en viager. Je négocie toutes Valeurs cotées ou non (**argent de suite**). J'accepte recouvrements à forfait de créances ou effets de Commerce, et je remploie gratuitement sur le moratorium. Georges **HARMOIS** (), boulevard Voltaire, 119, Paris. Tél. Roquette 43-34. (2e an.)

La gérante : JANE MISME

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 207, RUE SAINT-HONORÉ
ARRAS (PAS-DE-CALAIS), 47, RUE